

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 1240

Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom :

LAHBABI Liliane

Date de naissance :

11/7/1945

Adresse :

405 B Route d'El Jadida
Résidence Ghali - Casablanca

Tél. : 06 63 72 05 38

Total des frais engagés : 690,00 Dhs

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angle Bd Ghandi
et 1 Rue Kardmiri Casablanca
Tél: 02 22 25 61 48 INP: 091089383

Date de consultation : 14/03/2023

Nom et prénom du malade : LAHBABI LILIANE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : INSUFFISANCE RENALE, HÉMODIALYSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/03/2023

Signature de l'adhérent[e] :

Wew

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Biologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE AMOUR GUESSEWS Abou Abdellah Nafil - Maroc 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30 Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca	15/03/23	8690	690 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est ~~privé~~ de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch, likely upper, showing the arrangement of teeth with numerical labels (1 through 8) indicating specific points of interest. The arch is oriented with a vertical axis (H) at the top, a horizontal axis (D-G) through the center, and a diagonal axis (B) at the bottom. The teeth are numbered as follows: 1 (top central), 2 (top lateral), 3 (top molar), 4 (top lateral), 5 (bottom lateral), 6 (bottom molar), 7 (bottom lateral), 8 (bottom central). The numbers 1 through 8 are repeated on both the upper and lower arches.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 14-03-2023

Mme LAHBABI LILIANE.

- NT PRO BNP.

- NFS, plaq. quettes.

- TP, INR.



مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

'Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 124191

CASABLANCA LE 15/03/2023

Analyses effectuées le: 15/03/2023

Pour.....: **Mme LAHBABI LILIANE**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 4AF1314



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

NTPRO=B580 NFS1=B70 TPR=B40

Cotation : (B 690)

Montant Net : 690.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SIX CENT QUATRE VINGT DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif
Tél: 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30
Fax: 05 22 98 92 37 - Casablanca

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 15/03/2023

Matricule :



30315CR1510

Code Patient: 4AF1314 du : 15/03/2023

Mme LAHBABI LILIANE

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
NUMERATION GLOBULAIRE (ABX Pentra XL 80)			
Globules rouges.....	4.16	M/mm3	Femme (4.0 - 5.0) 3.67 (12/03/19)
Hemoglobine.....	12	g/100ml	(12 - 16.5) 10.5 (12/03/19)
Hematocrite	38.5	%	(36- 44) 32.9 (12/03/19)
V.G.M	93.	μ 3	(80 - 95) 90 (12/03/19)
T.C.M.H.....	29.	pg	(27 - 32) 28.7 (12/03/19)
C.C.M.H.....	31.2	%	(32 - 36) 32 (12/03/19)
Globules blancs.....	8000	/mm3	(4 000 - 10 000) 7900 (12/03/19)
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles: 72	% Soit: 5760. /mm3 (1800- 7000)		58% So (12/03/19)
Polynucléaires Eosinophiles: 5	% Soit: 400. /mm3 (0-500)		6% So (12/03/19)
Polynucléaires Basophiles...: 1	% Soit: 80. /mm3 (0- 100)		1% So (12/03/19)
Lymphocytes.....: 17	% Soit: 1360. /mm3 (1500 - 4000)		32% So (12/03/19)
Monocytes.....: 5	% Soit: 400. /mm3 (100 -1000)		3% So (12/03/19)
TOTAL.....: 100.	%		
PLAQUETTES.....: 253000	/mm3	(150000 - 450000)	304000 (12/03/19)

Dr. BENAMOUR ILHAM
MÉDECIN BIOLOGISTE
44 Rue Abou Abdellah Nafii
Maârif Casablanca
Tél : 0522 98 92 15 - 0522 99 15 30
0662 15 09 73

Dr. BENAMOUR .

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

'Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 15/03/2023

Matricule :



30315CR1510

Code Patient: 4AF1314 du : 15/03/2023

Mme LAHBABI LILIANE

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

EXAMENS DE SANG HEMOSTASE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

TAUX DE PROTHROMBINE

Témoin.....	100	%	
Patient.....	42	%	> 70% 40 (25/02/23)
INR.....	1.88		1.98 (25/02/23)

Interprétation

Prévention des thromboses veineuses

(2 < INR < 3)

Prévention et traitement des thromboses veineuses récurrentes

(2.5 < INR < 3.5)

Prévention des thromboses artérielles, valves cardiaques

(3 < INR < 4)

MARQUEURS

FRAGMENT N TERMINAL DU BNP

(ELFA - MINIVIDAS)

Résultat.....: 7758 pg/ml

Valeurs usuelles:

population générale

avant 75 ans: < 125 pg/ml

après 75 ans: < 450 pg/ml

En cas de dyspnée aiguë, l'insuffisance cardiaque peut être écartée pour un résultat < 300 pg/ml.

En cas de dyspnée aiguë, l'insuffisance cardiaque est probable pour les résultats suivants:

sujets de moins de 50 ans: > 450 pg/ml

entre 50 et 75 ans: > 900 pg/ml

au delà de 75 ans: > 1800 pg/ml

Dr. BENAMOUR ILHAM
MÉDECIN BIOLOGISTE
4 Rue Abou Abdellah Nafii
Maârif Casablanca
Tél. 05 22 99 15 30
Fax 05 22 99 15 30
15/03/2023
Dr. BENAMOUR